

7 millions pour installer le wi-fi dans 200 écoles wallonnes

Le ministre Marcourt veut mieux les connecter

La Wallonie va dégager 7 millions d'euros pour équiper 200 écoles de la région en wi-fi. Salles de classe, bibliothèques, salle des profs, locaux administratifs, etc. Tout sera connecté. Un appel à projets est lancé auprès des écoles du primaire, de secondaire et de promotion sociale de niveau secondaire.

Une somme de 7 millions d'euros pour équiper quelque 200 écoles d'un réseau wi-fi complet et performant : la Wallonie, via son ministre du numérique, Jean-Claude Marcourt, lance un appel à projets pour rendre les écoles de Wallonie encore plus connectées. Les écoles ont jusqu'à mi-juillet pour rentrer leur dossier de candidature. Tous les réseaux d'enseignement (de la

« Améliorer l'équipement des écoles au profit de l'acquisition de nouveaux savoirs »

Jean-Claude Marcourt

maternelle au secondaire) sont concernés et la sélection sera faite par un comité. Les premières installations seront faites

début 2017.

Il s'agit aussi d'un projet pilote, qui sera suivi de deux autres appels, en 2017 et 2018. Le tout s'inscrit dans la stratégie « Digital Wallonia ». « Cette stratégie s'étend et nous voulons pousser à l'acquisition autour du numérique », explique M. Marcourt. « Afin d'améliorer l'équipement des écoles au profit de l'acquisition de nouveaux savoirs. »

PRÉCAUTIONS

Concrètement, une école connectée disposera de réseau dans ses classes, ses labos, bibliothèques, la salle des profs, les locaux administratifs, la salle de gym, voire une salle de spectacle. Pas question de wi-fi dans les salles de repos ou les dortoirs d'écoles maternelles, par contre. Les 200 écoles qui bénéficieront du financement seront a priori réparties comme suit : 100 implantations de petite taille (moins de 90 élèves), 94 de taille moyenne (entre 90 et 800 élèves), 6 de grande taille (plus de 800 élèves). Les écoles qui ont déjà développé un projet autour du numérique, via notamment le plan « École numérique » auront plus de chances de décrocher le subsidie. On pense à ces écoles qui se sont déjà largement dotées de tablettes, de tableaux numériques.

« Si par exemple, le projet d'établissement inclut une large utili-

sation du numérique et de l'informatique, connecter ces écoles viendra pour améliorer ce type de projet pédagogique », explique le porte-parole de M. Marcourt. « Par exemple, dans certaines écoles, il existe déjà un journal de bord fait par les étudiants, à travers un blog. »

On l'a compris, ce plan de « connectivité interne des établissements », vient en renfort de plans précédents, notamment le projet « Cyberclasse » lancé en 2009.

« Le Plan Cyberclasse visait le rééquipement progressif des écoles de Wallonie en matériel informatique performant, de manière à atteindre la norme d'un ordinateur performant pour un maximum de 15 élèves. Il est aujourd'hui terminé et a permis l'installation de près de 39.000 ordinateurs dans 2.988 établissements (soit 89 %) de l'enseignement général primaire et secondaire, de l'enseignement spécialisé primaire et secondaire ainsi que l'enseignement de promotion sociale ayant marqué leur intérêt pour Cyberclasse », rappelle le porte-parole de M. Marcourt, Gaël Lambinon.

La circulaire sur l'appel à projet est également signée par la ministre de l'Enseignement obligatoire, Marie-Martine Schyns, et celle de l'Égalité des chances, Martine Simonis. ●

BENOÎT JACQUEMART